



# VIGILANCE METEO ORANGE

## PLUIE-INONDATION

**Destinataires :**

**Services :** ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP - DDSP – DDTM - DRAAF - DSDEN – EFS - ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

**Communes :** tout le département

**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

**Date :** 02/11/2023

**Heure :** 17h00

**N° :** 1

**Description de l'évènement :**

Début événement le : **vendredi 3 novembre à 00h00**

Fin événement prévue le : **vendredi 3 novembre à 16h00** au moins

**Qualification de l'évènement**

Épisode pluvieux intense nécessitant un suivi particulier du fait de son intensité et de sa durée

**Evolution prévue**

Les pluies déjà significatives de ces dernières heures se renforcent au cours de la nuit de jeudi à vendredi. Elles sont localement soutenues et durables, parfois orageuses. Elles perdurent avec de fortes intensités jusqu'à la mi-journée sur les Landes et jusqu'en cours d'après-midi sur les Pyrénées-Atlantiques, puis faiblissent nettement ensuite.

Sur l'ensemble de la journée, on attend des cumuls de 50 à 80 mm sur ces 2 départements, localement 100 mm sur le Bassin de l'Adour.

**Conséquences possibles :** De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

**Conseils de comportement :** Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

**Pour les maires :** La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au **05 67 22 95 00**

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,  
Le Permanent SIDPC